

CIRCUIT international d'AUNAY LES BOIS - 2014 -



23 - 24 août : Finale Nationale Série Karting
20 - 21 Septembre : CHAMPIONNAT DU MONDE +
Trophée international HandiKart + Super Coupe Historique
19 Octobre : Finale Trophée Normandie Karting

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1° Tout licencié, y compris ceux du Club K61, doit obligatoirement se présenter au magasin Ouest Karting, avec sa licence, avant de pouvoir accéder à la piste.

2° Tout pilote doit :

- Etre continuellement équipé de casque, minerve, combinaison, gants et chaussures montantes.
- Son kart doit être également en accord avec le Règlement Technique National (éléments de sécurité)
- Chaque pilote doit être muni d'un extincteur et d'un « jerrycan – essence » métallique.

3° Chacun doit être attentif à respecter :

- **Les drapeaux ou les feux de signalisation et plus particulièrement celui de fin des essais.**
- Le site mis à sa disposition, toilettes, boîtier électrique, stands (aucun hydrocarbure sur le sol).

Le tapis de sol est obligatoire.

- La vitesse réduite dans les stands.
- Le sens de circulation sur le circuit et dans les stands en toutes circonstances.
- Un comportement correct sur tout le site.

4° Pour d'évidentes raisons de sécurité,

- Il est formellement interdit de prêter son kart à un non licencié.
- Toute personne, non-licenciée, désirant essayer un kart-compétition doit :
 - Acquérir, au magasin **Ouest Karting**, une licence journée plus éventuellement un droit de piste.
 - S'équiper d'une tenue pilote complète

5° Propreté du circuit

Chacun doit, en partant, obligatoirement emmener ses déchets ; pneus, bidons, pièces d'usure, bouteilles, papier, chiffons, reste nourriture etc. ...

6° Toute personne ne respectant pas ce règlement pourra être exclue du circuit.

Gestionnaire du Circuit



Société OUEST KARTING
 Gilles Galliot
 Téléphone/Fax : 02 33 27 65 87
 Mobile : 06 87 24 34 39
ouest.karting@orange.fr www.ouest-karting.fr

Organisations FFSA

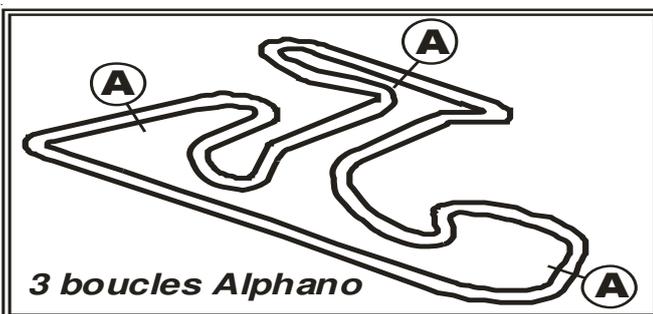


A.S.K. K61
 Claude Gripon
 Téléphone/Fax : 02 33 36 88 10
 Mobile : 06 82 02 19 11
k61@club-internet.fr www.karting61.com

Les ECOLES de KARTING



Contacter Ouest Karting ou ASK K61



HORAIRE Samedi et Dimanche

08h 30	08h 45	15 mn	MiniKart-Minime-Cadet
08h 45	09h 25	40 mn	Junior - Senior
09h 25	09h 40	15 mn	MiniKart-Minime-Cadet
09h 40	10h 20	40 mn	Junior - Senior
10h 20	10h 35	15 mn	MiniKart-Minime-Cadet
10h 35	11h 15	40 mn	Junior - Senior
11h 15	11h 30	15 mn	MiniKart-Minime-Cadet
11h 30	12h 10	40 mn	Junior - Senior
12h 10	12h 30	20 mn	MiniKart-Minime-Cadet

Total J/S = 2h 40 Total MK/M/C = 1 h 20

Total de roulage = 4 h 00 / jour

La répartition de cet horaire peut varier en fonction du nombre de pilotes présents

DISPONIBILITÉS DU CIRCUIT

www.ouest-karting.fr

www.karting61.com

Centre Hospitalier d'Alençon :
 25 rue de Fresnay 61000 Alençon

SAMU....02 33 32 75 75
URGENCE MEDICALE...15
POMPIERS.....18

COMPLÉMENT AU RÈGLEMENT INTERIEUR

Le circuit international d'Aunay les bois est un circuit réputé pour sa qualité et ses infrastructures.

Des efforts importants sont menés par l'association sportive K61 et l'exploitant Ouest Karting afin de conserver ce circuit dans un bon état de propreté et de le préserver de toute pollution. Un effort particulier est porté sur le respect de l'environnement. Dans le même esprit, l'application de la réglementation concernant les nuisances sonores est suivie, afin de conserver de bonnes relations de voisinage et une poursuite sereine des activités de karting.

Tout team ou pilote présent sur le circuit s'engage à respecter les points suivants du règlement intérieur. Tout manquement à ces règles exposerait le contrevenant à des amendes, poursuites ou exclusions du circuit.

- 1. Dégradations** : Toutes dégradations volontaires du matériel ou des bâtiments du circuit donneront lieu à des poursuites et exclusion immédiate. Dans le cas où ces dégradations seraient occasionnées par des personnes non majeures, la responsabilité incomberait aux parents ou tuteurs. Pour des raisons de sécurité nous recommandons à ces derniers de bien vouloir effectuer une surveillance adéquate.
- 2. Poubelles** : Aidez nous à maintenir le circuit propre. Merci de ne rien laisser dans les stands et de déposer vos déchets ménagers à votre départ dans le container placé à la sortie du site.
- 3. Pneus et bidons** : Interdiction de laisser les pneumatiques usagés sur le circuit. La société Ouest karting reprendra les pneus vendus par son intermédiaire. Pour les bidons d'huile et d'essence, vous devez vous assurer de leur recyclage.
- 4. Tapis de sol** : Pour assurer la protection de l'environnement et plus particulièrement pour lutter contre les salissures d'hydrocarbure, la présence d'un tapis de sol étanche et absorbant est obligatoire pour toute intervention sur un kart, (taille minimum de 2 m X 2.50 m). Le nettoyage sur la pelouse devant les stands est interdit.
- 5. Limites sonores** : Le bruit étant notre ennemi numéro 1 au niveau local, nous sommes équipés en matériel et banc de contrôles sonores. Nous appliquons les règles du règlement sportif fédéral. Des vérifications individuelles sont faites régulièrement. Soyez donc attentif à la conformité et à l'état de votre pot d'échappement. Dans le cas d'un contrôle validant un dépassement des normes, le kart sera immobilisé jusqu'à sa remise en conformité.
- 6. Stationnement** : Le parking sauvage de véhicules, remorques, caravanes laissées sur le site est interdit. Le stationnement sur le site (hors dates de courses) est limité aux horaires d'ouverture du circuit sauf accord express donné par la société Ouest Karting. Le stationnement est autorisé les nuits des jours de course sous la responsabilité des propriétaires et aux emplacements réservés à cet effet.

